



# Harmonie

## Pro coaching

*Partenaire de vos relations humaines*

# LIVRET D'ACCUEIL

# BILAN DE COMPÉTENCES

*« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez plus à travailler un seul jour de votre vie »*

**Confucius**

**Nadira Birèche**



# Bienvenue !

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. »

## Sénèque

Votre activité professionnelle ne vous correspond plus ? Vous êtes stressé(e) ? Vous vous ennuyez dans votre emploi ? Vous avez quelques pistes de projets, mais n'arrivez pas à passer à l'acte ?

Le bilan de compétences vous permet d'y voir plus clair, de mieux appréhender ces situations : il vous invite à une véritable introspection, une prise de conscience de qui vous êtes et de vos besoins pour être épanoui(e) professionnellement.

Ainsi, vous donnerez un nouveau souffle à votre carrière en portant un nouveau regard sur vous-même et sur votre environnement : prise de recul, confiance en soi, estime de soi vous permettront de (re)trouver du sens au travail.

## Qui suis-je ?

### Nadira Birèche, votre consultante en Bilans de compétences :

Coach professionnelle certifiée, Consultante en Bilan de Compétences, je propose un accompagnement personnalisé en accord avec mes valeurs (écoute, partage, altruisme) afin de vous permettre de prendre en main votre avenir professionnel et de trouver votre équilibre personnel.



**Ma valeur ajoutée :** plus de 30 années de management ; coach certifiée et supervisée : garantie d'authenticité, de bienveillance et de professionnalisme (utilisation d'outils d'analyse comportementale et relationnelle : DISC, IKIGAI, Analyse transactionnelle,...)



*En partenariat avec le réseau professionnel Co&axial*





## Pourquoi faire un bilan de compétences ?

- ✓ **Pour valider ou initier un projet professionnel** en vous appuyant sur vos points forts, vos valeurs, votre personnalité et votre passé professionnel,
- ✓ **Pour favoriser la confiance en soi et l'estime de soi,**
- ✓ **Pour verbaliser vos émotions,** prendre conscience d'une situation et vous mettre en mouvement.
- ✓ **Pour améliorer vos conditions de travail :** mettre fin à votre stress et retrouver votre motivation
- ✓ **Pour réfléchir sur les métiers qui correspondent à vos envies :** les activités et les tâches...
- ✓ **Pour contrôler la cohérence de votre projet professionnel avec le marché de l'emploi**
- ✓ **Pour aborder le changement de manière sereine et réfléchi :** un poste mieux qualifié, plus de responsabilités, un changement de fonction ou de secteur d'activité, une formation, un diplôme ou une certification
- ✓ **Pour l'entreprise,** favoriser une gestion des carrières efficaces, déterminer les compétences manquantes dans l'entreprise, motiver et fidéliser les salariés.

## Le déroulement du bilan de compétences

Durée : 24 heures étalées sur une période de 3 à 4 mois en alternant :

- des entretiens individuels face à face, en présentiel ou à distance (via zoom, WhatsApp)
- du temps dédié aux évaluations (tests, questionnaires de personnalité, autodiagnostic)
- du travail personnel chez vous entre chaque séance



## Public concerné

Le bilan de compétences s'adresse à toute personne sans limite d'âge : titulaire d'un CDI, d'un CDD, fonctionnaire, demandeur d'emploi, intérimaire.



## Tarifs

### **Formule CONFORT**

---

**à 1500€ TTC**

Accompagnement dans la finalisation de votre projet. RDV en 100 % visio. Réalisation des fiches-exercices et des autodiagnostic en intersession. Synthèse écrite avec test RIASEC.

### **Formule PREMIUM**

---

**à 1800€ TTC**

Accompagnement au ciblage et développement d'un nouveau projet pro et perso. RDV en présentiel ou en 100% visio. Réalisation des fiches-exercices et autodiagnostic en intersession. Synthèse écrite avec tests RIASEC et de personnalité

### **Formule SÉRÉNITÉ**

---

**à 2200€ TTC**

Accompagnement vers une meilleure connaissance de soi et confiance en soi. RDV en présentiel ou en 100% visio. Mise en situation et amorce du changement. Fiches-exercices en intersession. Synthèse écrite avec divers tests au besoin.

## ***Modalités de financement***

- **Vous êtes salarié, vous pouvez financer votre Bilan via votre compte personnel de formation (CPF).** Si vous l'effectuez en dehors de votre temps de travail, vous n'avez pas besoin de l'accord de votre employeur.
- **Vous êtes employeur, vous pouvez proposer à vos salariés d'effectuer un bilan de compétences :** Au titre du plan de formation ou dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **Vous êtes Chef d'entreprise, Auto-entrepreneur, Profession libérale, Commerçant, Artisan :** Rapprochez-vous de votre FAF (Fonds d'Assurance Formation) pour la prise en charge de votre Bilan de compétences.
- **Vous êtes demandeur d'emploi :** contactez votre conseiller Pôle Emploi pour connaître les modalités de financement de l'AIF (aide individuelle à la formation).
- **Vous êtes fonctionnaire ou contractuel :** rapprochez-vous de votre administration.



## Le programme

Conformément au Code du Travail, le bilan de compétences comporte 3 phases :

### **La phase préliminaire**

Un entretien préalable gratuit est réalisé avec pour objectif de faire connaissance, de connaître vos motivations et de vous présenter les aspects administratifs et pratiques du bilan (durée, financement...)

# 1

### **La phase préliminaire**

Elle permet de valider votre engagement, d'analyser plus en détails votre demande et la nature de vos besoins et de vous rappeler les informations concernant le déroulement du bilan.

# 2

### **La phase d'investigation (se décomposant en 2 étapes)**

**Une phase rétrospective**, de découverte de soi au cours de laquelle nous analyserons votre profil, vos centres d'intérêts et vos motivations, nous identifierons vos aptitudes professionnelles et personnelles

**Une phase prospective** afin d'explorer les métiers envisageables, d'évaluer la faisabilité de vos choix (études de marché, enquêtes métier ou enquêtes d'image ; au besoin : autodiagnostic)

# 3

### **Phase de conclusion**

La phase de conclusion permet de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation ou de votre projet de formation. Nous établirons le plan d'actions afin de préciser les principales étapes (formations, VAE, création d'entreprise, etc.)

Une synthèse écrite vous sera remise à l'issue du bilan de compétences (mise en évidence de vos compétences et aptitudes en lien avec votre projet, identification de vos atouts et ressources et d'éventuels points de vigilances.

Six mois après le dernier rdv, un entretien de suivi (gratuit) permettra d'échanger sur l'avancement de votre projet.



## Les méthodes

Il est d'abord essentiel d'établir une relation de confiance : l'empathie, la bienveillance et le non-jugement, facilités par la posture de coach, permettent un lâcher-prise et un cheminement vers l'atteinte de votre objectif.

Les outils inspirés du coaching favorisent votre réflexion, votre autonomie et votre mise en mouvement tout au long de l'accompagnement.

**L'exploration du passé** au travers d'outils appropriés (l'arbre de vie, le récit de vie...) afin d'identifier les moments clé de votre existence qui peuvent vous servir pour avancer (révéler des ressources professionnelles inédites) Votre expérience vécue, vos sensations corporelles ressenties, vos peurs, vos angoisses sont prises en compte.

**La découverte de soi**, au travers de jeux et ateliers divers (le portrait chinois, le prénom...) est une étape préliminaire nécessaire pour prendre conscience de vos valeurs, de vos envies et vos peurs.

Positives ou négatives, les émotions sont des signaux sensoriels qui nous apportent du bien-être ou nous alertent sur un danger. **La reconnaissance et la compréhension de vos émotions** permet d'adapter vos décisions et vos comportements avec votre entourage (familial, professionnel et social...)

D'autres outils permettront d'évaluer votre progression : des tests de personnalité, des questionnaires de motivation et d'intérêt professionnel,

Un livret d'accompagnement vous sera remis pour vous permettre de suivre votre progression tout au long du parcours. Vous y retrouverez le détail de chaque séance et les éléments que nous explorerons au cours des différentes phases du Bilan.

## Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Membre du réseau Co&axial, je mets à votre disposition le livret d'information Co&Handi. Je vous invite à me contacter afin d'étudier ensemble les aménagements possibles pour répondre à vos besoins spécifiques et vous permettre de suivre votre bilan de compétences dans les meilleures conditions.



## Mesures hygiène Covid-19

Mise à disposition de gel hydroalcoolique | Nettoyage du mobilier d'accueil après chaque rendez-vous | Aération des locaux régulière | Si nécessaire, port du masque



## Code de déontologie

Harmonie Pro Coaching garantit le respect de la déontologie du Bilan de Compétences telle que définie par le Code du Travail (Article R.6322-35 à R.6322-38)

- **Respect des personnes** : instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant toute discrimination, tout jugement de valeur et tout abus de confiance.
- **Clarification de la demande** : clarifier les attentes et les motivations à l'origine de la démarche. S'assurer du caractère volontaire de la participation du bénéficiaire.
- **Engagement réciproque** : présenter le cadre de travail, définir et formaliser les objectifs ainsi que les méthodes pour les atteindre. Contractualiser l'ensemble de la prestation.
- **Autonomie** : Le bénéficiaire sera autonome tout au long du processus et décidera de l'usage qu'il fera du bilan de compétence.

## Droits et devoirs du consultant Bilan de Compétences

- **Professionalisme** : entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une autoformation. Actualiser ses méthodes, ses outils et sa connaissance de l'environnement socioéconomique. S'engager en supervision, en échanges de pratiques, etc... cf. Qualiopi
- **Indépendance** : se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique. Avoir conscience des limites de son champ d'intervention et le cas échéant, proposer des alternatives.
- **Confidentialité** : s'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du contenu. Le prestataire communique exclusivement au bénéficiaire, les résultats des tests et le document de synthèse.
- Non-conservation des données personnelles.
- Le prestataire doit procéder à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action ou les anonymiser.
- Ces dispositions ne s'appliquent pas pendant un an au document de synthèse et aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire, fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

## RGPD

Merci de consulter notre politique RGPD en suivant le lien ci-dessous :

<https://harmonie-pro-coaching.fr/politique-de-confidentialite>



# MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !

